

Les engagés pour le Canada au XVIII^e siècle

M. Gaucher, M. Delafosse et G. Debien

Volume 13, numéro 2, septembre 1959

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301969ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301969ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gaucher, M., Delafosse, M. & Debien, G. (1959). Les engagés pour le Canada au XVIII^e siècle. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 13(2), 247–261.
<https://doi.org/10.7202/301969ar>

LES ENGAGÉS POUR LE CANADA AU XVIII^e SIÈCLE

par

M. GAUCHER, M. DELAFOSSE et G. DEBIEN

Avertissement

Un mot pour préciser la part de chacun dans ce travail en commun.

D'abord celle d'un très cher disparu. C'est notre ami Marc Gaucher, du Mans, qui, juste avant que la maladie ne vînt abatre son entrain, avait entrepris l'examen des minutiers rochelais du XVIII^e siècle pour y relever tous les actes d'engagement qui conduisirent vers nos colonies d'Amérique tant d'ouvriers et d'émigrants. Il avait presque achevé ce programme quand il dut abandonner le plaisir de ses longues séances de travail aux Archives de la Sarthe.

Ses recherches étaient dirigées de La Rochelle, rendues faciles et plus brèves, par l'aide de M. Delafosse, l'archiviste en chef de la Charente-Maritime. Avant d'envoyer en communication au Mans, liasses et registres, M. Delafosse les explorait, indiquait les plus riches en actes d'engagement, prenait soin d'analyser lui-même les quelques contrats qu'offraient les liasses les plus pauvres. Toutes les questions sur les noms de lecture malaisée, sur les lieux à identifier, trouvaient leur réponse dans son amitié et sa connaissance de nos terres et familles d'outre-mer.

Je n'ai eu qu'à coordonner le résultat, qu'à dresser la liste chronologique de ces contrats, en la rendant la moins incomplète possible par quelques recherches dans les papiers de l'île Saint-Jean conservés aux Archives de la France d'Outre-Mer. Il ne restait plus qu'à encadrer ces noms de quelques questions et comparaisons de manière que cette enquête pût faire suite à celle qui a été naguère esquissée sur les engagés du XVII^e siècle.*

* Voir *Index de la Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. I-X, et vol. VI: 177-233, 374-407.

Les minutiers rochelais du XVIII^e siècle sont apparus plus complets que ceux du siècle précédent, sans toutefois qu'on puisse assurer qu'ils ne comportent pas de lacunes. Marc Gaucher a eu ainsi sous les yeux une partie, sans doute représentative en nombre et en qualité, des noms de ceux qui, avant de partir pour la Nouvelle-France ou pour la Louisiane, les îles ou la Guyane, ont voulu signer ou ont été amenés par leur pauvreté à signer un contrat de travail ou de passage en due forme.

Ces minutes sont celles des notaires Soulard, Desbarres, Tardy, Jarosson, Gariteau et Chameau, qui se présentent tantôt en liasses, tantôt en registres, sans qu'on puisse expliquer cette répartition pour le XVIII^e siècle, mieux qu'au XVII^e. La rédaction des actes n'est pas préparée avec plus de soin. Les formules dressées à l'avance en laissant des blancs pour les nom, lieu d'origine et âge des engagés sont très nombreuses. Ces blancs sont remplis après coup parfois à la diable avec des renvois, des reprises, des additions. Les fautes abondent. Elles ne facilitent pas les identifications. On sent qu'on a affaire à un genre d'acte qui rapporte presque rien aux notaires.

*

Il ne s'agit ici que des contrats pour le Canada. On pouvait se demander si le sensible ralentissement que l'on observe après 1670 dans le mouvement vers le Canada, se prolonge au XVIII^e siècle. On pouvait se demander encore si une reprise des départs, après la paix d'Utrecht, vient appuyer l'hypothèse que ce ralentissement a pour causes les longues guerres et la concurrence du racolage militaire. Une autre question était de savoir si, dans cette seconde période de l'émigration vers la Nouvelle-France, les mêmes régions continuaient à envoyer des hommes. La part des provinces de l'ouest restait-elle aussi grande qu'au siècle précédent, et l'éventail des métiers analogue ? Ces départs ne sont-ils pas l'effet de crises économiques et sociales, effet de la poussée des mêmes besoins coloniaux. Les mêmes intérêts du commerce et des ports ne sont-ils pas encore là pour les diriger ?

G. DEBIEN

1 - Lendemain de guerre

(1714-1719)

C'est juste après la paix d'Utrecht que le mouvement vers le Canada reprend à La Rochelle, et cette reprise est très brusque. On compte une vingtaine de départs dès 1714, alors que depuis 1708 on n'en avait pas vu un, et que depuis 1670 et la fin de la grande poussée de propagande de la Compagnie des Indes Occidentales, l'émigration s'était sensiblement ralentie.

En effet au cours des quarante-cinq années précédentes s'étaient embarqués moins de 130 ouvriers, de 6 à 2 par an à l'ordinaire, 10 en 1672, 8 en 1698, avec une pointe exceptionnelle de 27 départs en 1686, au lendemain de la Révocation, comme si on avait alors cherché à sortir à tout prix du royaume, pour gagner indifféremment le Canada ou les îles.¹ (Rappelons, avant de regarder ce tableau, la critique des documents que nous avons faite en 1952 : ces chiffres n'ont pas valeur absolue).

A première vue, cette soudaine reprise du mouvement fait penser à une inspiration officielle. Nullement. Point de levée de soldats ou d'ouvriers emmenés par des entrepreneurs de fortifications. Les recruteurs sont des colons, que la longueur de la guerre, la rareté des navires ont privés d'ouvriers agricoles, de domestiques et de fermiers ; les recruteurs sont aussi des officiers du roi : Claude de Ramzay, gouverneur de Montréal (4 hommes) ; Longueil, lieutenant de roi à Montréal (2 hommes) ; Pierre You, sieur de la Découverte, aide-major à Montréal ; les Sœurs de la Congrégation, trois marchands, de Montréal aussi. Un seul

¹ Un acte de notoriété dressé le 10 décembre 1707, par-devant Gari-teau, notaire à La Rochelle, nous procure le nom de quelques-uns des Canadiens résidant ou de passage à La Rochelle : Charles Fleury Deschambeau, écuyer, major général de la garde des côtes du pays d'Aunis, demeurant à La Rochelle, Nicolas Jérémie, ci-devant lieutenant du Fort-Bourbon ; Charles Jauvriion, ci-devant commis au même fort, Charles Chartier, seigneur d'Escoudec à l'Acadie, Joseph Simon, Simon Chasteignier, marinier, Guillaume Ginchereau, charpentier de navire, tous du pays de la Nouvelle-France, déclarent bien connaître François Moreau, tailleur, né à Québec, âgé de 26 à 27 ans, fils de Pierre Moreau, aubergiste à Québec et de Marie-Madeleine Lemire, sa femme.

marchand est des Trois-Rivières. En 1714, une seule personne de Québec fait lever des hommes à La Rochelle. De même, n'intervient qu'un capitaine de navire.

| | | | | | |
|------|----|------|----|------|---|
| 1670 | 4 | 1685 | 10 | 1696 | 4 |
| 1671 | 2 | 1686 | 27 | 1698 | 8 |
| 1672 | 10 | 1687 | 5 | 1699 | 4 |
| 1676 | 2 | 1688 | 10 | 1700 | 7 |
| 1678 | 8 | 1689 | 6 | 1702 | 1 |
| 1681 | 1 | 1691 | 2 | 1704 | 1 |
| 1683 | 6 | 1693 | 1 | 1706 | 1 |
| 1684 | 1 | 1694 | 2 | 1708 | 3 |

Le 14 janvier 1714, à Pierre You, sieur de la Découverte, aide-major à Montréal, s'engage pour 5 ans, à 100 livres tournois en tout (Rivière et Soulard, notaires) :

[1] François Janix, 19 ans, de Jarnac.²

*

Du 8 au 14 avril 1714, Claude de Ramsay, sieur de la Gesse, Montigny et Bois-Fleurance, gouverneur de Montréal, recrute, pour 5 ans, (m. notaires) :

[2] Philippe Texier, 25 ans, d'Avrillé en Poitou,³ 60 livres par an et 12 s. par jour jusqu'à l'embarquement. Travaillera dans les moulins, terres et baraques.

[3] Pierre Delafresnaye, 16 ans, de Lunéville en Lorraine,⁴ comme domestique, 100 livres par an et retour payé.

[4] Jean Chasseu, 47 ans, de Cressé, près Beauvais en Saintonge,⁵ comme domestique.

² Chef-lieu de canton du département de la Charente.

³ Commune du canton de Talmont, arrondissement des Sables (Vendée).

⁴ Manthe et Moselle.

⁵ Beauvais-sur-Matha, commune du canton de Matha, arrondissement de Saint-Jean d'Angély (Charente-Maritime).

- [5] Claude Maupoint, 31 ans, de la Charité-sur-Loire,⁶ cuisinier, travaillera de sa profession et aura par an 200 livres argent de France. Signe.

*

Les 16 et 23 avril, aux Sœurs de la Congrégation de Montréal, à 50 livres par an, A. Pascaud servant d'intermédiaire (mêmes notaires), avec promesse « de servir fidèlement lesdites dames en tout ce qu'elles commanderont, en sorte qu'elles ne se peuvent plaindre de sa conduite » :

- [6] Pierre Main, 22 ans, de Saint-Martin, près Chef-Boutonne.⁷
- [7] Jacques Lapierre, 20 ans, de Saint-Surin, près Bordeaux.

*

Le 23 avril, à Pierre You, sieur de la Découverte, s'engage pour cinq ans (mêmes notaires) :

- [8] Jacques Bougaud, 21 ans, de Chasnoillet,⁸ paroisse de Dompierre. Signe: Begault.

*

Le 24 avril est un jour où signent beaucoup d'engagés qui partent pour servir à des conditions fort diverses :

- [9] Elie Lafarge, 26 ans, domestique, de Cadillac,⁹ s'en va comme domestique chez Martin Delino. Signe.
- [10] Toussaint Fousse, 24 ans, de Bordeaux, comme domestique, à 75 livres par an, chez Pierre Delestage, marchand à Montréal, qui se sert de l'intermédiaire d'A. Pascaud. Signe.
- [11] Jean Mousseau, 25 ans, farinier, d'Aigrefeuille,¹⁰ comme domestique pour 3 ans, à 150 livres par an. Servira M. de Longueil, lieutenant de roi à Montréal. A. Pascaud est l'intermédiaire. Signe: Moussaud.

⁶ Chef-lieu de canton de la Nièvre (arrondissement de Cosne).

⁷ Saint-Martin d'Entraignes, commune du canton de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres).

⁸ Chagnolet, commune de Dompierre, canton de La Rochelle (Charente-Maritime).

⁹ Il y a deux Cadillac en Gironde, un près de Bordeaux, l'autre dans le canton de Fronsac, arrondissement de Libourne.

¹⁰ Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rochefort (Charente-Maritime).

Le 29 mai :

- [12] Louis Deveau, 21 ans, faisant « la profession de farinier tant à vent qu'à eau », de Saint-Laurent en Aunis,¹¹ va servir le sieur La Framboise, marchand aux Trois-Rivières : 3 ans, 150 livres par an.
- [13] Jean Delaunay, 24 ans, laboureur, de la Madeleine d'Angers.

*

Le 13 mai, à M. de Sarrazin, conseiller au Conseil Souverain de Québec :

- [14] Jean Buron, 38 ans, laboureur, de Tours. Signe.
- [15] Jean Sarreau, 18 ans, garçon de service, de Marennes,¹² 60 livres par an.
- [16] François Baranger, 23 ans, laboureur, de la paroisse de Demillé, près Chemillé en Anjou,¹³ 90 livres par an.

*

Le 6 mai, à Pierre Delestage & C^{ie}, marchands à Montréal :

- [17] Charles Daniel, 21 ans, tonnelier, de La Rochelle, 120 livres par an.

*

Le 6 mai, à M. de Longueil, gouverneur de la Nouvelle-France, par l'intermédiaire de A. Pascaud :

- [18] François Bonneron, 20 ans, garçon tonnelier, de La Rochelle, à 120 livres par an.

*

Les 7 et 17 mai, à Jean Dametzague, capitaine de la *Marie-Canadienne*, de Bayonne, pour le servir à Montréal :

- [19] Pierre Massé, 17 ans, de Lafond, paroisse de Notre-Dame de La Rochelle : « nourri, logé, habillé . . . sans prétention d'autre part », . . . et du consentement de sa mère Marie Landois, veuve de Joseph Massé.
- [20] Pierre Dreillard, 15 ans, de l'île de Ré, mêmes conditions. Signe.
- [21] Jean Lucas, 17 ans, de la Croix-Chapeau,¹⁴ id. Signe.

¹¹ Soit Saint-Laurent de la Barrière dans le canton de Tonnay-Charente, ou Saint-Laurent de la Prée, canton de Rochefort, tous deux en Charente-Maritime.

¹² Charente-Maritime.

¹³ Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chollet (Maine et Loire).

¹⁴ Commune du canton de la Jarrie, arrondissement de La Rochelle (Charente-Maritime).

Le 25 juin, à Guillaume Dubois, capitaine du *Saint-Michel*, pour Québec ou autre lieu que le capitaine jugera :¹⁵

- [22] Pierre Arnaudin, 16 ans, de Blaye,¹⁶ « nourri, logé, habillé, sans autre prétention ».
- [23] Pierre Bouyer, 21 ans, cardeur de laine, de Cherves en Angoumois,¹⁷ mêmes conditions.

*
* *

Cette poussée de 1714 est sans lendemain. L'année suivante le mouvement retrouve son allure d'avant 1708. Les officiers et colons du Canada ne recrutent plus eux-mêmes leur main-d'œuvre, sauf Joseph Juchereau du Chesnay, qui se trouvant à La Rochelle n'a pas recours aux bons offices d'un capitaine ou d'un marchand. Au reste il ne recrute qu'un homme.

Les autres engagés sont levés par des capitaines de navire. En mai 1715, Bernard Veyrès, capitaine de *L'Heureux*, de Bayonne, en juin, A. Dufay, capitaine de la *Providence* de La Rochelle, qui ne prennent que des jeunes gens de 16 à 19 ans. Il ne s'agit que de 8 émigrants.

Ils seront 9 en 1716, 9 en 1717, 9 en 1718, 10 en 1719.

Est-ce la perte de l'Acadie au traité d'Utrecht qui a détourné les départs spontanés vers une autre destination ? Il semble que les engagés préfèrent se diriger vers le Mississipi ou vers les îles. Pour le Canada, partent ceux dont les règlements renouvelés imposent le passage à tout navire qui gagne le Saint-Laurent, et chaque capitaine n'embarque que le nombre d'engagés qu'il ne peut se dispenser de prendre. Il préférerait payer la taxe correspondante, et il le fait chaque fois qu'il le peut. Mais les gens du roi, de l'Amirauté, veillent. Du moins nous l'assurent leur correspondance avec le ministre et la réglementation que l'on renforce et précise.

¹⁵ Le 11 mai 1714 un navire du même nom, mais avec capitaine René Gorion, fait voile pour les îles de l'Amérique. Ce doit être deux navires différents.

¹⁶ Chef-lieu et arrondissement de la Gironde.

¹⁷ Commune du canton de Cognac (Charente).

1^{er} avril 1715 — à Joseph Juchereau, écuyer, sieur du Chesnay et de Beauport, demeurant ordinairement en ce dernier lieu en la Nouvelle-France, s'engage pour 3 ans à 120 livres de France, en tout :

- [24] Julien Lespinay, dit Saint-Paul, homme de service, de la paroisse de Ciral,¹⁸ évêché de Dol en Bretagne, âgé de 27 ans, de taille moyenne et de poil noir, qui signe (Soulard, notaire).

*

20 mai — à Bernard Veyrès, capitaine de l'*Heureux*, de Bayonne, s'engagent pour trois ans, à 50 livres de France par an (Soulard, notaire) :

- [25] Jean Toussaint, 20 ans, retailleur de roues, de Civray, en Poitou.¹⁹
- [26] François Arsendeau, 18 ans, laboureur, de Torfou, en Poitou.^{19 bis}
- [27] Jean Raballet, 18 ans, garçon de service, du Mont-Dore, en Périgord.²⁰

*

11-18 juin — à A. Dufay, capitaine de la *Providence*, de La Rochelle, pour 3 ans, à 50 livres de France par an :

- [28] Le 11 juin, Joseph Benoît, 16 ans, chirurgien, de la paroisse de Ferrière, province de Sens,²¹ qui va à Québec, et qui signe (Soulard, not. f^o 30).
- [29] Le 12 juin, Jean-Louis Guirneau, 18 ans, vitrier, de Saint-Macaire en Gascogne,²² qui signe (id. f^o 34).
- [30] id., Joseph Fremein, 19 ans, tanneur, de la paroisse Saint-Laurent, de Paris, qui signe (id. ibid).
- [31] Le 18 juin, Pierre Texier, 19 ans, farinier, du Val, évêché du Mans,²³ qui signe (id. f^o 30 v^o).

¹⁸ Lieu non identifié. Peut-il s'agir de Ciral, commune du canton de Caronges, arrondissement d'Alençon, Orne ?

¹⁹ Chef-lieu de canton de la Vienne.

^{19 bis} Lecture incertaine.

²⁰ Commune de l'arrondissement de Clermont (Puy-de-Dôme).

²¹ Hameau de la commune d'Andryes (Yonne).

²² Sans doute Saint-Macaire, chef-lieu de canton de la Gironde (arrondissement de la Réole).

²³ Commune du canton de l'arrondissement de Mamers.

Les 25 et 27 avril 1716 — à Guillaume Bertrand, capitaine de la *Fille Unique*, de La Rochelle, qui va faire voile pour le Canada et les îles de l'Amérique, s'engageant « aux conditions des îles » :

Le 25

- [32] Pierre Renaudin, 18 ans, garçon de service, de Cognac. (Soulard, not. f^o 90 2^o).
- [33] Jacques Michel, 15 ans, garçon de service, de Mortagne.²⁴ (id. f^o 90 v^o).

Le 27

- [34] Nicolas-François Moreau, 16 ans, garçon de service, de Saint-Barthélemy [de La Rochelle]. (id. f^o 90 v^o).

*

Le 15 mai, à Charles Deschambeau, écuyer, sieur de Fleury, demeurant à La Rochelle, propriétaire de la *Sirène*, de La Rochelle, capitaine François, s'engage pour Québec, 3 ans à 60 livres par an :

- [35] Jacques Hérault, 18 ans, garçon chirurgien, de la paroisse Saint-Léger de Cognac, qui signe (Soulard, not. f^o 93 2^o).

*

Le [] mai, au sieur de la Gorgendière, demeurant au Canada, faisant par l'intermédiaire de Charles Deschambeau de Fleury, s'engage pour 3 ans à 75 livres par an (Soulard, not. f^o 93 v^o) :

- [36] Mathurin Reaux, boulanger, de Lusignac, en Saintonge.²⁵

*

Le 29 mai, à François Bouat, capitaine du roi, lieutenant général de la prévôté de Montréal, s'engage pour 3 ans, à 150 livres par an (id. f^o 94 v^o) :

- [37] Charles-François Rosnay, 33 ans, tonnelier, de La Rochelle, qui signe.

*

Le 14 juin, à François Gaillard, capitaine de la *Providence*, de La Rochelle, pour 3 ans, à 60 livres par an :

- [38] François Naudin, 19 ans, garçon de service de Tours (Soulard, f^o 98 v^o).
- [39] Jacques Baron, 18 ans, id. id. (id. ibid).

²⁴ Chef-lieu de canton de l'arrondissement de la Roche-sur-Yon (Vendée) ou Mortagne sur Gironde, commune du canton de Cozes (Charente-Maritime).

²⁵ Lusignac, commune du canton de Matha, ou bien Louzignac, hameau de Gemozac (Charente-Maritime).

Le 10 novembre, à François Dubois, pour le Canada :

- [40] François Margotton, boulanger, né à La Rochelle (id. f^o 124 v^o).

* *

*

Le 16 avril 1717, à Jean Savigneau, capitaine du *Succès*, de La Rochelle, pour 3 ans, à 20 ou 25 livres par an :

- [41] Louis Sercé, 20 ans, garçon de service, de Rieux, en Picardie, qui signe.²⁶ (id. f^o 156 v^o).

Le 20 avril

- [42] Daniel Payen, escadreur, de la paroisse de Lizeau²⁷ près Vannes, en Bretagne (id. f^o 158 v^o).

*

Le 21 avril, à dame Marguerite Bouat, veuve du sieur Antoine Pascaud, vivant marchand à La Rochelle, pour 3 ans, à 60 livres par an, et partira sur *la Providence*, capitaine Gaillard (Soulard, f^o 159 v^o) :

- [43] Louis Aget, 20 ans, laboureur, de Marsilly en Aunis.²⁸

*

Au sieur Jean Bouat « lieutenant général » (sic) à Montréal, pour sa sœur, dame Marguerite Bouat, veuve Pascaud et propriétaire de *la Providence*, s'engagent pour trois ans :

Le 11 mai

- [44] Pierre Rozé, 20 ans, garçon tonnelier, d'Angers, qui travaillera de sa profession, à 60 livres par an. Signe (id. f^o 162 v^o).

Le 15 mai

- [45] Jacques Bussière, 20 ans, cuisinier, de Bordeaux, à 25 livres par an (id. f^o 161 v^o).

Le 18 mai

- [46] Pierre Davoine, 38 ans, boulanger, de Pézenas,²⁹ à 25 livres par an. Signe (id. f^o 163 2^o).

- [47] Louis Geneteau, 18 ans, laboureur, d'Angoulême, à 25 livres par an. (id. f^o 163 v^o).

²⁶ Commune du canton de Liancourt (Oise).

²⁷ Commune du canton de Malestroit, arrondissement de Vannes, (Morbihan).

²⁸ Canton de La Rochelle (Charente-Maritime).

²⁹ Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Béziers (Hérault).

Le 21 mai

[48] Pierre Mestay, 22 ans, laboureur, de Cherry (?) en Anjou,³⁰ à 60 livres par an. Signe. Il s'embarque sur l'*Heureux Retour*, capitaine Caillaud, dont Marguerite Bouat est propriétaire. (id. ibid).

Le 24 mai

[49] Claude Hurel, 29 ans, tanneur et corroyeur, de la paroisse Saint-Sulpice de Paris, à 25 livres par an, qui signe et qui s'embarquera aussi sur l'*Heureux Retour* (id. f^o 165 v^o).

*

Tous ces capitaines ne recrutent donc que de tout jeunes gens. Avant la signature des contrats il y aurait un certain choix parmi les candidats engagés. Cette constance fait penser qu'il ne s'agit point là d'une émigration de misère. Observons aussi que toute cette jeunesse, quel que soit le métier qu'elle déclare connaître, part comme une main-d'œuvre sans qualité: « garçons de service ». Ce ne doit pas être là simple clause de style dans les formules des contrats. Il y a une bonne part de spéculation dans ces embarquements. Les émigrants ne trouvent à passer qu'en se soumettant aux conditions des capitaines qui s'entendent.

Chez François Bouat, lieutenant de la prévôté de Montréal, on voit une double attitude à l'égard des engagés, selon qu'il agit comme recruteur direct ou comme marchand d'hommes. Quand le 29 mai 1716, il lève un homme, Charles-François Rosnay, un tonnelier, pour son service personnel, il lui donne 150 livres par an. Rosnay signe. Quand en 1717, sous le couvert du nom de sa sœur, veuve d'Antoine Pascaud, il recrute comme un marchand ordinaire, il impose à quatre de ses hommes le salaire de 25 livres par an, assez dure condition.

*

*

*

En 1718 les salaires baissent encore et deviennent dérisoires. Que la destination soit « le Canada et les îles », ou le seul Canada, la plupart des engagés ne seront plus payés en argent, mais en

³⁰ Cherry (?) commune du canton de Châteauneuf-sur-Sarthe, arrondissement de Segré (Maine-et-Loire).

billets de sucre brut comme aux îles, sans doute parce que le cours des sucres est tombé à rien et qu'on veut se débarrasser d'une denrée qui encombre les magasins. Tous les contrats sont passés par des capitaines, qui sont tous de La Rochelle. Il n'est plus question de ramener les engagés au port de départ, leur service fini. On ne leur accorde plus que le seul passage d'aller.

*

Du 27 avril au 6 mai 1718 — A François Gaillard, capitaine de *la Providence* de La Rochelle, s'engagent pour 3 ans à 300 livres de sucre brut :

Le 27 avril

[50] Jacques Lestren, 18 ans, voilier, demeurant à La Rochelle mais natif de Vouvent en Poitou (Soulard, not. f° 206-207).

Le 3 mai

[51] René Girard, 41 ans, tireur de laine, de Coulonges-les-Royaux, en Poitou ³¹ (id. f° 216 v°, 217).

Le 6 mai

[52] Pierre Cartier, 38 ans, tailleur, de Québec, qui signe.³²

*

Au chevalier Pothier de Courcy, commandant *la Mutine* de La Rochelle, qui part pour le Canada *ou* les îles, s'engagent pour 3 ans à 300 livres de sucre brut :

Le 3 mai

[53] Jacques Rouzeau, 23 ans, garçon farinier, de Chantonay ³³ en Poitou (id. f° 216 v°).

Le 4 mai

[54] Jean Jourdain, 20 ans, garçon farinier, de Vouillé en Poitou ³⁴ (id. *ibid*).

Le 9 mai

[55] Jean Gomier, 27 ans, boulanger, de Honfleur ³⁵ (id. *ibid*).

³¹ Chef-lieu de canton, arrondissement de Niort (Deux-Sèvres).

³² Peut-être ce Pierre Cartier, isolé, que Tanguay signale à Sainte-Anne en 1714.

³³ Chef-lieu de canton de l'arrondissement de la Roche-sur-Yon (Vendée).

³⁴ Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Poitiers (Vienne) ou canton de Prahecq (Deux-Sèvres).

³⁵ Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Lisieux (Calvados).

A Pierre David, capitaine du *Cheval Marin*, de La Rochelle, s'engageant pour trois ans :

Le 8 juin

[56] Arnaud Laffond, 22 ans, garçon perruquier, de La Rochelle, qui aura 300 livres de sucre brut et qui signe (Souillard, f^o 222 v^o).

Le 10 juin

[57] Nicolas Duret, 22 ans, tonnelier, né à Saint-Martin de Ré,³⁶ fils de Pierre Duret, boulanger, et de Claire Chanjou. Il n'aura que les habits que l'on donne aux engagés, mais 75 livres par an. Il signe (Gariteau, notaire, liasse).

[58] Jean Rouillé, 18 ans, boutonniere, de La Rochelle, mêmes conditions, même notaire).

* *
* *

Nul changement en 1719. Les capitaines, derrière lesquels il faut sans doute toujours voir des marchands, sont maîtres des conditions, et ils les font draconiennes, sans toutefois imposer toujours le paiement des gages en sucre.

*

A Caillaud, capitaine de l'*Heureux Retour*, s'engagent pour 3 ans, à 300 livres de sucre brut en tout, l'aller seul leur étant assuré :

Le 13 avril

[59] Claude Faurel, 18 ans, de Prigué en Franche-Comté,³⁷ qui va à Québec (Desbarres, not. f^o 104).

Le 2 mai

[60] Joseph Picquet, 42 ans, cordonnier, de Thouars,³⁸ qui va « au Canada en Nouvelle France » et qui signe (id. f^o 30 v^o).

Le 3 mai

[61] Louis Simon, 18 ans, escardeur, d'Olonne,³⁹ qui signe (id. f^o 30 v^o).

*

Les 7 et 22 avril, pour les îles, la Louisiane ou le Canada, s'engagent :

³⁶ Charente-Maritime, arrondissement de La Rochelle.

³⁷ Aucune commune de ce nom dans le Doubs ni dans le Jura.

³⁸ Chef-lieu de canton (Deux-Sèvres).

³⁹ Commune du canton des Sables-d'Olonne (Vendée).

- [62] Jean Rousseau, 18 ans, perruquier, de Brèche ⁴⁰ (Desbarres, f° 102).
- [63] Jacques Lebrun, 18 ans, barbier, id. (ibid, f° 103).
- [64] Antoine Cohouet, 18 ans, garçon de service, natif de Paris (Desbarres, liasse).

*

Le 5 mai, Joseph-Simon Lapointe, marchand à Québec, qui retourne au Canada sur l'*Heureux Retour* ramène avec lui :

- [65] Jean Cousin, 18 ans, cuisinier, de l'Hermenault ⁴¹ près Fontenay-le-Comte, qui signe (Desbarres, not. liasse). Il n'offre que 300 livres de sucre brut à ce jeune Poitevin, qui pour le retour devra se débrouiller seul. C'est exactement ainsi qu'agissent les capitaines.

*

Pierre David, capitaine du *Cheval Marin*, dont est armateur Torterue-Bonneau, repart pour le Canada avec 4 engagés à qui il octroie 45 livres du pays pour un service de trois ans, soit de 10 à 12 livres tournois par an. (Gariteau, liasse) :

Le 20 mai

- [66] Jean Recotillon, 30 ans, laboureur, natif de Saint-Denis en l'île d'Oleron, ⁴² qui va à Québec.
- [67] Samuel-Charles Cahors, 18 ans, né à Saint-Florent-le-Vieil en Anjou, ⁴³ qui signe.
- [68] Toussaint Bacher, 18 ans, de la paroisse de Saint-Maurile d'Angers, qui signe.
- [69] Jean Roullié, 18 ans, boutonnié de profession, de La Rochelle.

Dans ces quatre contrats Bonneau ne paraît pas. C'est pourtant lui le véritable marchand d'hommes, car dans les minutes Gariteau se trouve un billet de sa main et une quittance du notaire pour les nouveaux droits de contrôle auxquels sont désormais assujettis les actes d'engagement. Il y a discussion sur cet impôt. C'est Bonneau qui vient au premier plan :

⁴⁰ Commune du canton de Château-la-Vallière, arrondissement de Tours (Indre-et-Loire).

⁴¹ Chef-lieu de canton de la Vendée.

⁴² Commune du canton de Saint-Pierre (Charente-Maritime).

⁴³ Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Cholet (Maine-et-Loire).

Je me soumetts de payer les droits de contrôle pour les contrats des engagés du navire le *Cheval marin*, insy que M. l'intendant les règlera. A la Rochelle, le 22 mai 1719. T. Bonneau.

Le lendemain en payant les grosses de ces contrats — 9 livres — Bonneau reconnaît qu'après arrangement avec l'intendance les droits de contrôle sont réduits à 13 sols 4 deniers par acte, qu'il reconnaît devoir. Il n'est pas question que ce soient les engagés qui les payent.

* *
*

De 1714 à 1720, c'est évidemment le commerce qui règle et domine ce petit mouvement d'hommes que les navires rochelais conduisent au Canada. Mais peu de noms de négociants se laissent compter; ils sont derrière les noms et la signature des capitaines. Au reste, un nombre fort restreint de marchands sont engagés dans ce trafic: les Bouat, Torterue-Bonneau. Les mêmes noms de navires, de capitaines reviennent à peu près tous les ans: la *Providence* en 1715, en 1716, en 1717, en 1718 et en 1719; l'*Heureux Retour* en 1715, 1717, et 1719; *La Fille Unique*, le *Succès*, la *Mutine*, l'*Heureux*, le *Cheval Marin*, en 1718 et 1719. Et les engagements arrivent difficilement au nombre de 65.

(à suivre)